

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 03 septembre 2016.

Présents :

Mesdames Boulez, Durand.

Messieurs Soulhol, Sinatti, Dolique, Meyniel, Savinaud, Berquet, Frescaline, Comte.

Excusés et absents :

Messieurs Bastit, Grafoulières, Weinberg, Beffara, Guenon, Ruscassié, Berquet.

Mise en service de la Balise Piou Piou du club.

Elle a été installée par Laurent Fouché, Antoine Frescaline et Jean Luc Soulhol samedi 03 septembre sur le site de Soult provisoirement pour l'essayer. Le bureau a prévu de l'installer, lorsque nous aurons le matériel nécessaire, sur le site de Mercou. Elle est consultable

- sur internet ici <https://pioupiou.fr/fr/map> et aussi <https://pioupiou.fr/fr/537>
- par téléphone au 09 72 47 71 41
- le code de cette balise est le 537.

Passage des brevets FFVL 2016 :

Une seconde et dernière cession de passage des brevets (initial, pilote, confirmé) est programmée par l'E.P.A.L. à l'aérodrome de Livernon samedi 1^{er} octobre 9h00. Phillippe Savinaud et Jacques Comte assurent l'organisation de cette cession. Vous devez avoir votre passeport de vol libre. Contact : 06 47 00 35 37. Courriel : philippe.savinaud@yahoo.fr

Assemblée générale :

L'assemblée générale du club Castelnau Vol Libre est fixée au samedi 10 décembre 2016, Mairie de Martel salle de l'ancien Théâtre. Réunion du bureau à 14 heures, assemblée générale à 17 heures. L'A.G. sera suivie d'un repas au restaurant l'Atelier du Goût à Baladou. Réservation du restaurant et inscriptions : Jacques Comte.

Bilan de l'opération « Voler mieux » :

Nous avons sollicité les membres du club à deux reprises cette année, sans succès, il n'y a donc pas eu d'action réalisée. Pour 2017, les moniteurs du club proposeront des journées sur le calendrier avec ou sans thème auxquelles vous pourrez vous inscrire.

Rappel Sortie club en Inde :

Centrée sur les vacances de la Toussaint, du 20 octobre au 2 novembre 2016 à Bir. Les candidats au départ s'organisent progressivement, billets d'avions, visa, vaccins, devises, bagages, transferts Dheli/Bir, hébergement, questions pratiques. L'agent de voyage Fred Sinatti répond à vos questions.

Charte de l'utilisation du biplace club :

Le bureau directeur a décidé d'apporter un complément au texte actuellement en vigueur de la charte biplace, modification qui sera portée au vote lors de l'assemblée générale 2016. Nous suggérons la précision suivante en rouge souligné dans la phrase ci-dessous :

« Le passager doit être adhérent au club Castelnau Vol Libre, à jour de sa cotisation club (30€) et faire partie de la famille ou des amis proches d'un membre du club. »

Le Bureau CVL46